VIABILITÉ HIVERNALE

PLAQUETTE PRESSE - 2023-2024

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

cotedor.fr

Du 17 novembre 2023 au 18 mars 2024, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or assure la Viabilité Hivernale sur l'ensemble de son territoire et le déneigement des 5 674 kilomètres de routes départementales.

5 674 kilomètres de routes prêtes pour l'hiver

Du 17 novembre 2023 au 18 mars 2024, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or engage son dispositif de Viabilité Hivernale pour faciliter les déplacements des automobilistes et assurer le maintien de la circulation sur les routes départementales du territoire en toute sécurité.

Ce dispositif fonctionne 24h/24 sur les principaux itinéraires du département et mobilise un budget conséquent et d'importants moyens humains et matériels.

LA RÉACTIVITÉ EST AU CŒUR DES INTERVENTIONS.

Lorsque la situation se dégrade en période hivernale, trois niveaux de traitement sont appliqués pour rétablir de bonnes conditions de circulation :

- ***VH1 (itinéraires de 1 169 km)*** *- Les routes peuvent être déneigées et/ou salées en priorité, 24h/24. Ce traitement s'applique aux routes principales qui concentrent l'essentiel du trafic. déneigées et/ou salées en priorité, 24h/24. Ce traitement s'applique aux routes principales qui concentrent l'essentiel du trafic.*
- ***VH2 (itinéraires de 2 017 km)*** *- Sur ce circuit, les routes peuvent être déneigées et/ou salées de 6h à 21h.déneigées et/ou salées de 6h à 21h.*
- ***VH3 (itinéraires de 2 488 km)*** *- Les routes peuvent être déneigées de 6h à 21h. Certaines portions de routes à risques sont également salées.déneigées de 6h à 21h. Certaines portions de routes à risques sont également salées.*

LES NOUVEAUTÉS DE LA CAMPAGNE 2023-2024

8 NOUVELLES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

8 nouvelles caméras ont été installées en 2023 pour améliorer la surveillance du réseau routier.

- *RD 31 Chamboeuf*
- *RD 700 Couternon*
- *RD 903 Bis Savigny-le-Sec*
- *RD 905 Villers-Les-Pots*
- *RANCEY Le Chateau*
- *RD 970 Vandenesse-En-Auxois*
- *RD Pouilly-sur-Saône*
- *RD 981 Mimeure*

Elles viennent compléter le dispositif des 15 caméras déjà installées sur le réseau :

- *RD 980 · Millery*
- *RD 980 · Buncey*
- *RD905 · Vielmoulin*
- *RD 965 · Bissey-La-Pierre*
- *RD 928 · Leuglay*
- *RD 974 · Morey-Saint-Denis*
- *RD 971 · Saint-Martin-du-Mont*
- *RD 905 · Fauvernay*
- *RD 906 · La Rochepot*
- *RD 980 · Bierre-lès-Semur*
- *RD 906 · Saulieu*
- *RD 971 · Ampilly-les-Bordes*
- *RD 974 · Til-Châtel*
- *RD 996 · Saulon-la-Rue*
- *RD 1074 · Rocade de Beaune*

Au total, le dispositif de surveillance comprend 23 caméras.

SUR LES ONDES

Du lundi au vendredi, à 7h35, les équipes du Centre d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT) sont à l'antenne de France Bleu Bourgogne pour faire le point sur l'état des routes départementales.

- *98.3 FM · Dijon, Chenôve*
- *103.7 FM · Dijon, Nuits-Saint-Georges*
- *101.0 FM · Vitteaux, Vesvres*
- *104.9 FM · Venarey-Les Laumes, Mussy-la-Fosse*
- *103.0 FM · Fleurey-sur-Ouche, Ancey*
- *103.4 FM · Arnay-le-Duc, Painblanc*

REPRISE DE L'A 38 AU 1ER JANVIER 2024 :

A compter du 1er janvier 2024, le Département sera gestionnaire de l'A38, conformément à l''arrêté préfectoral actant le transfert des routes nationales au Département signé en mai dernier. Toutefois , pour garantir ce transfert dans les meilleures conditions possibles, le fonctionnement actuel sera poursuivi jusqu'au 1er avril 2024 et les agents actuellement en poste sur l'A38 continueront jusqu'à cette date à être pilotés et coordonnés par l'Etat (via la DIR Est). Ils assureront les interventions d'urgence et de viabilité hivernale dans la même organisation qu'aujourd'hui. À terme, le Département gérera 36 kilomètres de l'A38.

Au volant, restons prudents et vigilants !

En période hivernale, il importe de redoubler de prudence. La sécurité sur la route dépend aussi de la responsabilité de chaque automobiliste. Mieux informés, mieux équipés et plus vigilants, ils peuvent en effet réduire considérablement les risques et les conséquences des intempéries sur la circulation.

8 règles d'or :

- *Vérifier l'état du véhicule et l'équiper pour l'hiver ;*
- *S'informer des conditions de circulation avant de prendre la route ;*
- *Organiser son déplacement à l'avance ;*
- *Adapter sa conduire et conduire prudemment ;*
- *Faciliter le travail des personnels chargés du déneigement ;*
- *Laisser la priorité aux engins de déneigement et ne jamais tenter de les dépasser ;*
- *En cas de croisement avec un engin, ralentir et serrer à droite ;*
- *Ne pas abandonner son véhicule sur une chaussée enneigée.*

COMMENT S'INFORMER SUR L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL ?

En période de Viabilité Hivernale, le Centre d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT) du Conseil Départemental de la Côte-d'Or met en place un dispositif d'information en temps réel sur l'état des routes départementales et les conditions de circulation. Différents outils sont proposés aux automobilistes pour leur permettre de préparer et anticiper leurs déplacements à travers le département.

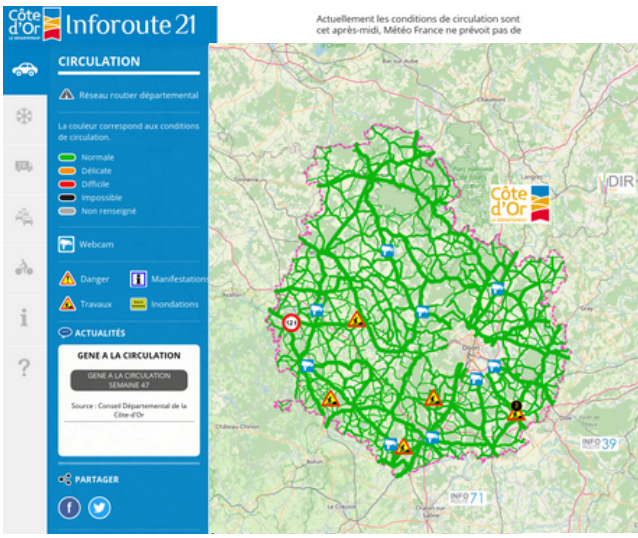

UNE RUBRIQUE INFOROUTE

Une rubrique Inforoute dédiée est disponible sur le site du Département : www.cotedor.fr/inforoute.
Elle permet de rejoindre le site Inforoute21.fr qui, en plus de l'accès aux 23 caméras, intègre les fonctionnalités suivantes :

> UNE CARTE INTERACTIVE

Actualisée plusieurs fois par jour, elle permet de présenter les conditions de circulation et de repérer les risques éventuels sur le réseau routier départemental grâce à sa légende claire.

> DES MESSAGES D'INFORMATIONS

Ils permettent d'informer sur les prévisions météorologiques, d'informer sur les conditions de circulation, de transmettre des messages de préventions et d'avoir accès aux 23 caméras du réseau routier.

UN SERVEUR VOCAL

Il est en place 24h/24 au 03 80 63 30 63.

chiffres clés

interventions| astreintes | ressources

20

JOURS DE VERGLAS EN HIVER

A cela viennent s'ajouter 10 jours de neige. Ce sont les moyennes constatées chaque année dans le département.

183

PERSONNES MOBILISABLES 24H/24

Elles sont placées en astreinte par le Département pendant la période de Viabilité Hivernale. Parmi elles, on compte 105 agents du Département, assistés par des chauffeurs d'entreprise et des agriculteurs.

143

VÉHICULES POUR LES INTERVENTIONS

Parmi eux, des camions du Département, des camions d'entreprise et des tracteurs, tous équipés de lames de déneigement. Tous les camions sont également équipés d'une trémie de 5m3 de sel en grain. Enfin, les camions du Département possèdent en plus un réservoir à saumure.

5 500

TONNES DE SEL

A cette consommation moyenne viennent s'ajouter 360 m3 de saumure. Pour s'assurer de ne pas manquer de ressources pendant l'hiver, le Département dispose de 34 stocks sur tout le territoire contenant au total 10 140 tonnes de sel et 460 m3 de saumure.

23

CAMÉRAS POUR SURVEILLER LE RÉSEAU

5 674

KILOMÈTRES DE ROUTE SÉCURISÉE

CONTACTS PRESSE

Véronique Délery
Attachée de presse
veronique.delery@cotedor.fr
06 42 00 03 19

Pierrick Degrace
Chargé de communication
pierrick.degrace@cotedor.fr
07 62 50 89 66

Novembre 2023 – Conception : Direction de la Communication du Conseil Départemental de la Côte-d'Or / MB. Crédit photo : Ph.Gillet/CD21 sauf mentions.